

Le compostage [cialis generika](#) [viagra gegenanzeigen](#) argaiv1705

Le saviez-vous ?

Dans une poubelle à ordures ménagères, 40 % des déchets déposés sont des déchets alimentaires et 1/3 des apports en déchèterie sont des apports de déchets verts.

Le compostage est un processus naturel qui entraîne la décomposition de la matière organique grâce à la présence d'eau et d'oxygène. Mais aussi, grâce à une présence de micro-organismes et d'une multitude de petites bêtes.

La pratique du compostage permet de :

- Valoriser des déchets alimentaires et des déchets verts.
- Réduire le poids de sa poubelle à ordures ménagères.
- Réaliser du compost de qualité et naturel.

Les apports qui sont et qui ne sont pas autorisés dans le composteur :

Les apports autorisés :

- Les déchets de cuisine : les coquilles d'oeufs et de fruits secs, les épluchures, le marc de café, les filtres de café, les sachets de thé, les restes de pain (en petite quantité), les restes de fruits et de légumes, les serviettes en papier, l'essuie-tout, etc.
- Les déchets de jardin : les branchages de petite taille fragmentés, les feuilles, les fleurs coupées, les plantes séchées, la tonte de gazon, le broyat des déchets verts.
- Mais aussi : le carton non imprimé en petits morceaux.

Les apports qui ne sont pas autorisés :

- Les déchets de cuisine : les coquillages, les os, les matières grasses, les huiles, les plats en sauce.
- Les déchets de jardin : les plantes ou végétaux traités, les grosses branches, les résineux (thuyas, cyprès), les feuilles de noyer ou de rhubarbe.
- Autre : les sacs en plastique "biodégradables"

Les règles d'or pour un bon compost :

□

La diversité des apports :

Pour réussir son compost il est indispensable d'alterner les apports. Les apports humides (déchets de cuisine) doivent toujours être accompagnés par des apports de matière sèche.

En pratique il s'agit de :

- déverser les déchets humides dans le composteur en veillant à ce qu'ils soient répartis sur toute la surface et à l'absence d'éléments grossiers ;
- mélanger les apports frais en surface avec la couche du dessous ;
- recouvrir avec la matière sèche.

De l'eau, mais pas trop :

Un compost trop humide empêchera l'aération. La solution : ajouter de la matière sèche, le couvrir en cas de pluie ou au contraire, l'étaler au soleil pour le faire sécher.

À l'inverse un compost trop sec ne permettra pas la décomposition des matières. La solution : utiliser l'eau de lavage des légumes ou de pluie et apporter des déchets de cuisine pour humidifier le compost.

Le test de la poignée est un bon indicateur de l'humidité du compost, il doit être humide comme une éponge pressée mais sans excès.

Remuer le compost pour apporter de l'oxygène :

L'aération du compost permettra d'apporter l'oxygène nécessaire au développement et à l'activité des micro-organismes.

□ *Pour contacter le PLPD Centre-Lozère :*

Céline JANVIER - 07.87.61.76.79 - plpdcentrelozere@coeurdelozere.fr